

Préface

L'École Polytechnique publie aujourd'hui un ouvrage collectif ayant pour thématique principale l'apprentissage du français de spécialité. Elle mène en effet depuis plusieurs années une réflexion sur l'internationalisation et l'apprentissage des langues et cultures du monde.

L'École est fortement internationalisée, avec 28 % d'étudiants internationaux, soit plus de 700 recouvrant plus de 60 nationalités différentes. Beaucoup de nos élèves font des stages à l'étranger, divers partenariats se créent entre l'X et de prestigieuses universités étrangères, de nombreux enseignants et chercheurs du monde entier travaillent dans les laboratoires de l'École. L'accueil des étudiants et chercheurs internationaux est un enjeu essentiel d'attractivité : l'accompagnement dans l'apprentissage de la langue française en est un aspect.

Les thématiques de ce recueil montrent que de nos jours l'apprentissage d'une langue est avant tout celui d'une culture, d'un univers qui met en relation bien plus que des mots. À cela s'ajoute la problématique de la langue de spécialité que ce colloque aborde : l'interculturel, la communication, l'enseignement, l'apprentissage ; autant de notions sur lesquelles il est important de s'arrêter pour mieux comprendre le fonctionnement de l'apprentissage d'une langue.

C'est pourquoi à l'École Polytechnique – établissement d'enseignement supérieur scientifique – les Humanités au sens large trouvent leur place aux côtés des sciences dures pour former des scientifiques d'excellence. La part donnée à la formation linguistique et culturelle est tout aussi cruciale. C'est une des missions du département des langues, Cultures et Communication. Sa section de Français, en collaboration avec la direction des relations extérieures, l'assume à l'intention des étudiants internationaux qui nous font l'amitié et la confiance de venir étudier à l'École.

Xavier MICHEL,
Directeur Général de l'École Polytechnique

Avant-propos

Qu'est-ce que le « français de spécialité » ? Le terme, couramment employé pour désigner tantôt un enseignement sur objectifs spécifiques, tantôt un domaine particulier des sciences – le français de la littérature, des affaires ou juridique par exemple – n'est peut-être pas aussi précis qu'il n'y paraît. Comment doit-on comprendre l'articulation entre l'enseignement d'une langue à objectifs spécifiques – et singulièrement le français – et l'apport culturel dans une salle de classe ? Les vingt-et-une contributions de ce recueil envisagent la problématique de la langue de spécialité sous un jour nouveau en confrontant leurs analyses. Plusieurs parties jalonnent l'ouvrage : la première évalue des enjeux théoriques et culturels de la mobilité estudiantine et le cadre des « cultures en discours ». Elle représente en quelque sorte la base théorique nécessaire à l'étude de la discipline. La deuxième partie confronte les exigences académiques aux objectifs professionnels en offrant au lecteur quelques analyses complètes des approches universitaires. La troisième propose une série de pratiques de l'enseignement de la diversité, sous ses aspects linguistiques, pragmatiques et culturels. Elle montre ainsi la diversité des points de vue sur la question. La quatrième partie est composée de contributions relevant davantage de la méthodologie et du statut du français de spécialité dans l'enseignement, notamment supérieur. Enfin, une dernière partie s'intéresse à des cas précis de la pratique des langues de spécialité dans l'insertion professionnelle, de la terminologie en école de management ou de la double formation des enseignants.

Les vingt-et-une contributions qui composent cet ouvrage sont une sélection d'articles faisant suite au colloque « Apprendre une langue de spécialité : enjeux culturels et linguistiques », organisé par le département des Langues, Cultures & Communication de l'École Polytechnique les 14 et 15 septembre 2006 au Ministère de la Recherche (Paris).

Les organisateurs du colloque et éditeurs de cet ouvrage remercient les membres du comité scientifique et du comité de lecture, tout particulièrement Sophie BAILLY, Emmanuelle CARETTE (Université de Nancy 2), Odile CHALLE (Université de Paris – Dauphine), Céline DUMONT (Université d'Orléans), Marie LIENARD (Ecole Polytechnique), Danièle LONDEI (Université de Bologne), Sophie MOIRAND (Université de Paris 3), Elizabeth MURPHY-LEJEUNE (Saint Patrick's College, Dublin), Michel PETIT (Université de Bordeaux 2), Anne-Marie VIGUES (IUFM de la Guyane).

Nous remercions également toute l'équipe du Centre Poly Media de l'École Polytechnique et particulièrement Patricia ROCHER qui a mis en forme cet ouvrage. Merci aussi à Laurent SOKOLOFF pour la conception de la couverture.

Olivier BERTRAND & Isabelle SCHAFFNER,
Département des Langues, Cultures & Communication,
École Polytechnique

L'héritage culturel, une notion incontournable pour les langues de spécialité

Danielle LONDEI
Université de Bologne

La place à donner à la culture dans l'enseignement d'une langue étrangère continue d'apparaître problématique entre les propositions de théorisation, les considérations méthodologiques sectorielles et l'élaboration de matériel pour l'exploitation en classe.

Trois remarques liminaires :

– La première qui justifiera le parti pris de ma contribution est que lorsqu'on entreprend une réflexion interdisciplinaire, justement parce qu'on entend rechercher de nouveaux apports théoriques et méthodologiques à l'enseignement culturel, il faut partir au large, ne pas se préoccuper immédiatement de la phase opérationnelle qui sera celle de l'application didactique, de la formation des enseignants, du faire place dans les cursus d'études à de nouvelles disciplines et à de nouvelles approches qu'il faudra introduire.

La quête d'un renouvellement des études culturelles dans les disciplines d'enseignement linguistico-culturelles et dans les langues de spécialité doit être ouverte sur un grand angle, il sera temps par la suite d'opérer des choix, de sélectionner des priorités, d'orienter et diversifier l'espace à consacrer à ces apports, de canaliser et d'en préciser les aboutissements.

La dimension temporelle est bien évidemment un des paradigmes qui consent un accès à la représentation de soi et des autres à l'intérieur d'une culture et c'est sur le thème de la relation à l'histoire que nous voudrions apporter quelques réflexions.

– La deuxième remarque, la plus banale, est qu'au-delà de la difficulté à fonder un projet théorique cohérent, une pratique pédagogique efficace, la plupart des auteurs de matériel du FLE et les enseignants de langue optent encore aujourd'hui pour une utilisation instrumentale du culturel dans l'enseignement linguistique, sous le couvert correct que le culturel est dans le linguistique et vice versa. Les enseignants des langues de spécialité confirment qu'ils traitent l'aspect culturel dans l'objet disciplinaire même de leur matière.

Ainsi, trop souvent, les cours de langue et culture françaises présentent en toile de fond, une sorte de décor théâtral figé de la vie quotidienne des Français et cela est encore plus remarquable pour les langues de spécialité. Il n'y a pratiquement jamais de repères historiques ou politiques : le quotidien comme les domaines spécifiques sont offerts sous forme d'évidences stables. Le temps est réduit à l'instant, à l'immédiat, aucun savoir ne s'empile, aucune expérience ne se stratifie. C'est un temps sans archéologie et on peut tranquillement déclarer que la dimension temporelle est occultée et qu'il manque dans ces matériaux pédagogiques les références au passé qui, nous le savons bien, sont pourtant très présentes dans la communication quotidienne et dans tout parcours disciplinaire spécifique.

- La troisième remarque, qui est en fait une véritable interrogation de fond, est de savoir si l'enseignement culturel doit se démarquer par rapport aux sciences humaines et sociales, en se fondant sur le fait que la priorité de ces enseignements/apprentissages reste celle fonctionnelle communicative, que les enseignements spécifiques de langue étrangère ne devraient être mis en place que dans des contextes bien déterminés, pour répondre à une demande, à des besoins et à des objectifs précis. Par conséquent, les « civilisationnistes » seraient condamnés à devenir des traducteurs, des médiateurs d'autres chercheurs spécialistes, des passeurs d'éléments qu'ils considèreraient comme nutritifs à leurs objectifs d'enseignement. Ils seraient voués à faire de l'histoire, de l'anthropologie, de la sociologie, de l'économie... en langue étrangère que lorsque l'objectif serait ciblé sur une langue de spécialité, en ayant, au mieux, une fonction contextuelle.
- On pourrait facilement rétorquer que quels que soient les objectifs d'un enseignement linguistique, celui-ci s'insère à l'intérieur de modèles culturels propres à une société, que ceux-ci se modifient constamment tout en s'y référant comme à des lignes de force qui les caractérisent et leur confèrent leur originalité. Par ailleurs, il nous faut bien constater que l'évolution récente des sociétés semble remettre en question, au moins partiellement, la notion d'aire culturelle: en effet, il semblerait que le fonds culturel commun tend à s'élargir au sein d'une aire, et que de plus, son nivellement dans la culture de masse s'intensifie. Certes, il existe des noyaux de résistance comme le « patrimoine culturel » des sociétés qui ne se résorbent qu'avec lenteur et qui deviennent ainsi des repères essentiels pour permettre de différencier et saisir la nature d'une culture dont on étudie la langue.

I. Les langues ont une histoire

Le mouvement des civilisations est une ample pulsion qui se propage au fil des générations et qui se trouve soumis à des modifications accumulées dont certaines persistent tandis que d'autres disparaissent pour des raisons parfois difficiles à déceler. La langue orale et écrite qui assure pour une large part cette transmission des caractères acquis, se modifie elle aussi dans cet héritage. Ainsi, les apports-parasites s'accumulent au cours des siècles et rendent ces racines culturelles encore plus enchevêtrées. Toutefois, les habitudes de vie, les techniques, les croyances, les valeurs, les interdits passent de générations en générations et s'érigent en systèmes, en structures, générant ce que l'on a appelé les « cultures nationales ». Ces cultures ne sont pas éternelles: elles naissent, se développent, puis souvent disparaissent. Nous savons que de nombreux facteurs – conflits, catastrophes naturelles, découvertes scientifiques ou techniques... – peuvent briser, altérer durablement un *héritage culturel* donné. Les mouvements de populations aussi peuvent influencer considérablement la transmission de cet héritage. Ce sont des coups portés à son intégrité au même titre que les conquêtes territoriales, intellectuelles, morales ou religieuses.

Il subsiste malgré tout des *traits culturels* qui résistent à ces assauts internes et externes et ce sont eux qui donnent naissance aux constantes ou idées-forces, aux caractères relativement fixes que l'on retrouve au fil du temps: ils constituent une sorte de noyau de résistance culturelle, le cœur de l'héritage, ce que l'on a appelé pour l'aire linguistico-culturelle, le « *génie des langues* ».

1. Le génie des langues

On pourrait croire que cette question sectorielle nous ramène au 18^e siècle, au temps de Rivarol et de Rousseau, vers cette vieille tension entre nature et histoire, dans l'indiscernable entre nature du langage, d'une langue et le génie des écrivains.

Alors, la vieille croyance – encore bien présente – selon laquelle un rôle majeur était attribué à tel écrivain dans la naissance d'une langue nationale (Dante pour l'italien, Luther pour l'allemand, Chaucer pour l'anglais...) et qu'il existerait un rapport entre « génie de la langue » et « génie des écrivains », n'était pas pensée, ni problématisée. Émile Benveniste s'y est employé, même si on continue à marquer de fortes résistances à son encontre. Il ne dit pas que la langue détermine la pensée, il parle de *transposition* et de *configuration*. La langue n'a pas *orienté*, elle a seulement « permis de faire ». Mais, Benveniste conclut prudemment et écrit : « *Aucun type de langue ne peut par lui-même et à lui seul ni favoriser ni empêcher l'activité de l'esprit* ». Il réserve « *l'essor de la pensée* » aux « *capacités des hommes, aux conditions générales de la culture* »¹.

On peut reconnaître que ce problème est deux fois méconnu ou impensé : premièrement, dans la mesure où il est éludé, deuxièmement par l'état commun de la traduction, puisque la plupart des œuvres de langage est lue en traduction. En quoi, leur rapport à la langue d'origine est perdu et s'en remet à l'herméneutique et aux seules questions de sens ?

Serge Moscovici souligne les rapports « *inconscients* » que le linguiste refoule, entre langue, peuple, nation, ou vision du monde :

*Les rapports à la culture, historiquement, sont souvent passés par un grand désir de pureté. Et la pureté tend invinciblement à exclure l'impur. L'étranger. Les mots étrangers. En oubliant que bien des langues sont nées comme des créoles, de divers mélanges. Le français, entre autres.*²

2. Le dictionnaire historique

Pour poursuivre avec un autre exemple linguistico-culturel, on peut étudier le langage en soi, partir de cette notion pour en déduire une autre, et ainsi de suite, en cherchant dans les langues, à telle ou telle étape, une confirmation de raisonnements. Cette stratégie est reliée aux études cognitives, qui attendent des linguistes une contribution à la connaissance des processus mentaux par lesquels l'homme organise sa relation au monde.

Selon une autre perspective, l'examen des langues en soi envisage celles-ci comme des structures complexes de représentation, utilisées dans la communication, et en déduit que chacune est caractéristique d'un certain groupe humain. Cet examen s'appliquera donc à toutes les propriétés des langues qui sont des organismes vivants, inscrits dans la variation momentanée comme dans l'évolution historique qui en est le corollaire.

Les langues ont une vie que l'on peut percevoir par la simple observation des variantes : phonétiques, dialectales, sociales, culturelles qu'elles présentent toutes ; cette diversité est porteuse des signes de leur évolution future et projette un éclairage sur les changements passés. Leur diversité typologique est une contribution aux sciences de l'homme car les formes variables d'une langue sont autant de réponses par lesquelles la société résout, moyennant des opérations complexes, le problème de la mise en mots de la pensée et celui du discours à propos de l'univers. Enfin, l'étude diachronique et synchronique d'une langue est intéressante comme miroir de son identité culturelle et politique.

1. Benveniste E., « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958), in *Problèmes de linguistique générale* I, pp. 70 et suivantes.

2. Moscovici S., *Et le génie des langues* (dir.), p. 9.

Ce qui s'est dit rapidement sur la langue comme objet culturel, comme lieu de mémoire d'un patrimoine qui permet d'insérer son usage actuel, est géré par la discipline « histoire de la langue » à l'intérieur de laquelle se situe l'« histoire des mots » qui nous fournit les clés de lecture de la langue contemporaine, de l'usage des mots actuels. Rappelons la déclaration d'Alain Rey, dans l'introduction au Robert, *Dictionnaire historique de la langue française* (1998-2000) :

*A côté des dictionnaires décrivant l'usage d'aujourd'hui – même s'ils tiennent compte du passé –, le français manquait d'une description essentiellement historique de la langue, incluant dans cet adjectif la recherche des origines et le compte-rendu des usages dans le temps social. Cependant – ajoutait-il – l'objet du Robert historique est le vocabulaire du français moderne.*³

Voilà donc affirmé – si besoin était – l'ouverture du langage sur la culture, les idées et les sentiments collectifs qui conduit à voir dans les signes du langage des outils pour s'exprimer et pour communiquer, pour révéler, pour penser, pour séduire et pour insulter, pour convaincre, hier comme aujourd'hui.

Voilà donc le témoignage du pouvoir irrécusable et intarissable des mots. « *Ce mot – dit Alain Rey – nous croyons nous en servir, alors que bien souvent c'est lui qui nous entraîne – par la charge que l'histoire a mise dans les sons et les lettres. Les mots sont des accumulateurs d'énergie* »⁴.

II – L'héritage culturel : quelques repères

La discipline « histoire » mérite dans le cas spécifique français une bien plus ample attention, justement parce que l'espace qu'elle occupe dans l'imaginaire, dans les représentations collectives, représente un trait constitutif de sa culture identitaire.

1. Quelques repères conceptuels

Opter de s'approcher de la culture française par le biais de son histoire et de son école historiographique peut se révéler un parcours défendable et même optimal car leur conception, leur impact sont représentatifs de la pensée identitaire et culturelle de la France contemporaine. En effet, désormais les « traditions » n'assurent plus la transmission de l'héritage culturel et il nous faut faire appel à des approches scientifiques pour assurer la pérennité du legs des générations passées et leur réinterprétation dans notre présent.

L'héritage culturel correspond à la transmission des savoir-faire et des acquis qui mettent en œuvre les rêves de projets culturels collectifs les plus audacieux. Ainsi, la notion de culture implique le poids des sources matérielles archéologiques et historiques et porte à la conclusion que la culture est l'ensemble des manifestations intellectuelles du phénomène humain. La culture, ainsi définie, rassemble tout témoin de la *tekhnè*, la technique, inséparable du *logos*, l'intention, en privilégiant donc l'activité intellectuelle de l'humanité. Elle ne s'oppose pas à la nature, elle se combine à elle.

L'héritage culturel est ce qui est transmis, consciemment ou non, de génération en génération. Ce transfert ne concerne pas toute la culture mais une sélection assez stricte de critères choisis en fonction des valeurs défendues et éduquées. Des causes émotionnelles et affectives se joignent aux

3. Rey A., *Dictionnaire historique de la langue française*, p. VIII.

4. *ibid.* p. XV.

premiers critères. L'héritage culturel dynamise l'ensemble des groupes humains, il rend sensible les modes de vie et les stratégies de ces groupes par rapport à leur environnement humain et naturel.

Lorsque l'information est suffisante et que l'on découvre les aspects organisés et vivants d'une société donnée, on passe de la notion de *culture* à la notion de *civilisation*. Ainsi l'aire géographique d'une civilisation est limitée mais peut s'étendre à plusieurs sociétés, comme cela a été le cas de la civilisation romaine qui a rayonné dans un vaste empire formé de nombreuses sociétés aux cultures différentes. La civilisation possède une unité chronologique : elle naît mais s'effondre également. Les vestiges et monuments sont reconnus dans l'histoire locale ou universelle, comme patrimoine de ces civilisations et les législations des pays modernes tendent à protéger leur *patrimoine* national. Cette notion est donc propre à un pays. Le patrimoine est constitué d'une sélection de « *trésors nationaux* » ou d'équivalents choisis parmi les œuvres produites dans ce pays ou parmi les œuvres insignes venant d'ailleurs mais ayant joué un rôle historique dans le pays en question.

Il est une autre notion plus sélective, le « *lieu de mémoire* », terme forgé par Pierre Nora⁵ qui héberge un « monument » ou plusieurs – matériels ou intellectuels – intégrés dans leur contexte paysager. Si son impact est surtout régional, souvent sa renommée est nationale.

Transmettre l'héritage culturel est un acte de mémoire dans sa réalité la plus matérielle et la plus immatérielle qui évolue *selon la mise en place de l'histoire, dans le présent*. Le malaise face à l'héritage culturel se présente sous deux formes, celle de l'embarras provoqué par un enrichissement considérable de cet héritage et celle du poids des valeurs de ce passé sur les décisions politiques, éthiques, esthétiques qui doivent être prises dans un contexte d'actualité pour des projets de civilisation. La culture de l'héritage culturel transparaît dans de nombreuses réflexions et réalisations comme les rénovations des centres historiques, l'ouverture de musées, les débats sur les arts traditionnels et l'art contemporain, le rôle de l'Etat dans la création et dans l'investigation scientifique...

Pourquoi l'héritage culturel est-il irrésistible à un point tel que les Etats en prennent en charge la survie et l'intégration ? Quelle image donne-t-il de la société contemporaine, quelles valeurs peuvent naître de la confrontation avec le passé ? Ces questions orientent les décideurs.

Ces questions nous concernent dans nos projets liés à l'interculturalité. Le dossier de « l'héritage culturel » est un cheminement essentiel à la compréhension d'un pays, d'une collectivité comme celle française, qui a su cumuler les expériences et les enseigner dans l'objectif – réussi ou critiquable qu'il soit – de créer une identité culturelle encore aujourd'hui amplement partagée. La valeur de contemporanéité est souvent exigée du public et du politique. Alois Riegl, dès 1903, expliquait avec lucidité, à propos des monuments :

*La valeur de contemporanéité réside dans cette propriété qui, de toute évidence, n'attribue le rôle ni à l'ancienneté du monument ni à la valeur de remémoration qui en découle. Au lieu de considérer le monument en tant que tel, la valeur de contemporanéité tendra d'emblée à nous le faire tenir pour l'égal d'une création moderne récente, et à exiger aussi que le monument (ancien) présente l'aspect caractéristique de toute œuvre humaine en son premier surgissement.*⁶

5. Nora P., (dir.), *Les lieux de mémoire*, 3 vol., Gallimard, Paris, 1986.

6. Riegl A., *La culture moderne des monuments, son essence et sa genèse*, p. 87.

Le système de l'héritage culturel est plus qu'un culte des monuments, il contribue à dénommer la double dimension culturelle et sacrée de l'homme, celle de l'homme témoin de ses origines et celle de l'homme confronté à sa présence au monde.

Claude Lévi-Strauss (1987) a exprimé la modestie de la société post-moderne :

L'humanité en progrès ne ressemble guère à un personnage gravissant un escalier, ajoutant par chacun de ses mouvements une marche nouvelle à toutes celles dont la conquête lui est acquise; elle évoque plutôt le joueur dont la chance est répartie sur plusieurs dés et qui, chaque fois qu'il les jette, les voit s'éparpiller sur le tapis, amenant autant de comptes différents. Ce que l'on gagne sur un, on est toujours exposé à le perdre sur l'autre, et c'est seulement de temps à autre que l'histoire est cumulative, c'est-à-dire que les comptes s'additionnent pour former une combinaison favorable.⁷

Les chiffres des dés, que mentionne Lévi-Strauss, agissent comme le poids des valeurs du système de l'héritage culturel. La prise de conscience des difficultés du système permet de favoriser certains processus, à condition que les finalités politiques correspondent à des aspirations de la société contemporaine et future. Les finalités déduites de la chaîne des transmissions progressent de manière aléatoire dans un monde infiniment complexe. Cette situation laisse toute sa responsabilité au choix politique et citoyen, en matière culturelle et pédagogique, quelque peu éclairée par l'expérience traditionnelle et les évaluations contemporaines.

III – L'histoire, l'historiographie : lieux spatiaux-temporels de la culture française

On peut affirmer que l'histoire et la connaissance de l'épistémologie de l'historiographie française détermine un tout représentatif de la culture contemporaine française, surtout dans son rapport avec la dimension temporelle passé-présent, dans son rapport à l'histoire, à la mémoire et même à l'oubli et qu'elles peuvent représenter un parcours possible et profond pour l'enseignement culturel à des étrangers. Ce parcours devrait consentir une meilleure compréhension de l'identité française, car l'histoire, et surtout son école historiographique – celle des Annales, de la Nouvelle Histoire... – ont choisi dès l'origine de s'occuper principalement de son histoire économique et sociale, puis de son histoire anthropologique et culturelle. Cette orientation, cette ligne de force l'a conduit à dialoguer avec de nombreuses autres disciplines, et en particulier avec l'anthropologie et à adopter des approches à partir du noyau dur de cette branche disciplinaire qui est la combinaison d'une triple exigence que l'historiographie a fait sienne: le choix du terrain d'observation, l'application rigoureuse d'une méthode et la construction d'un objet. Le souci de la micro-observation, du « qualitatif », du témoignage direct, du « vécu », celui des permanences, des dimensions inconscientes de l'autre, sont tour à tour évoqués.

La conversion du regard que suppose l'élaboration d'une histoire du présent, pour laquelle c'est celui-ci qui commande une relecture du passé, afin de parvenir à l'observation de la société actuelle, met en évidence la difficulté et l'intérêt des réflexions à mener sur le rapport entre l'anthropologie culturelle et l'histoire. Ce rapport tient à leur double et complémentaire objet: les disciplines elles-mêmes et

7. Lévi-Strauss C., *Race et histoire*, pp. 38-39.

les terrains auxquels elles s'appliquent. Cette dualité n'est évidemment pas sans ambiguïté puisque l'on peut se demander si c'est la spécificité du terrain qui fait celle des disciplines ou si ce ne sont pas à l'inverse, les démarches disciplinaires qui construisent les terrains auxquels elles s'appliquent.

On peut aussi s'interroger sur la place qu'occupe la conscience historique, l'historicité chez les peuples, objet d'études de ces deux disciplines.

On a pu enfin, à partir de notions mi-empiriques, mi-théoriques – comme structure, événement – s'interroger sur la possibilité ou l'impossibilité, dans une même société, sur ce qui perdure et ce qui change.

On pourrait continuer à analyser ce rapport de proximité qui tient à la nature de leur objet, mais il nous suffit de citer Marc Augé qui souligne avec clarté la densité de ce rapport :

si l'espace est la matière de l'anthropologie, c'est un espace historique, et si le temps est la matière première de l'histoire, c'est un temps localisé, et, en ce sens anthropologique⁸.

L'espace de l'anthropologie est nécessairement historique puisqu'il est précisément un espace investi par des groupes humains, autrement dit un espace symbolisé. Cette symbolisation, qui est le fait de toutes les sociétés humaines, vise à rendre lisible à tous ceux qui fréquentent le même espace, un certain nombre schèmes organisateurs, de repères idéologiques et intellectuels qui ordonnent le social. Ils sont imbriqués les uns dans les autres. Il nous faut donc contester les oppositions trop dures établies parfois entre structure et événement, stabilité et changement, suivant en cela le principe de Saussure selon lequel « *ce qui domine dans toute altération, c'est la persistance de la matière ancienne* ».

La polysémie du terme « histoire » – qui désigne à la fois une discipline, un contenu événementiel et une forme de conscience collective et identitaire – nous oblige donc à considérer que l'espace de l'anthropologie est historique en plusieurs sens, mais on pourrait de la même façon estimer que le temps de l'historien, parce qu'il est toujours appréhendé dans un espace déterminé, est anthropologique, en plusieurs sens également.

C'est parce qu'ils étaient sensibles à la complexité des enchevêtrements du social analysés par les anthropologues que les historiens annalistes ont voulu diversifier la méthode historique et la construction de leur objet en se rapprochant du modèle anthropologique et en s'éloignant du modèle macrosociologique.

Enfin, aujourd'hui, les paramètres du temps comme ceux de l'espace connaissent une évolution, une révolution sans précédent. Nous vivons une « *accélération de l'histoire* » en même temps qu'un « *retrécissement de la planète* », expressions qui tiennent aux interactions objectives du « système monde ». Nous vivons presque chaque jour des événements « historiques », en sorte que la frontière entre histoire et actualité devient plus floue. Notre modernité crée du passé immédiat, de l'histoire, de façon débridée, comme elle crée de l'altérité, alors même qu'elle prétend stabiliser l'histoire et unifier le monde.

8. Augé M., *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, p. 14.

Vers où allons-nous ?

La « longue marche » des recherches historiques, depuis plus de soixante ans, avec la multiplicité de ses approches, la masse des publications, rend impossible un panorama exhaustif, même à la seule échelle française. Alors pourquoi malgré la richesse et le foisonnement d'une telle production, les historiens parlent-ils non seulement d'incertitudes, de doutes, mais aussi de crise de leur discipline ?

Sommes-nous simplement en présence d'un changement des grands modèles d'intelligibilité qui avaient depuis de longues années été utilisés par les historiens pour exercer leur « métier » ? S'agit-il des défis que d'autres disciplines peuvent lancer à l'histoire dès lors qu'elles s'efforcent d'historiciser l'ensemble des réalités sociales, en particulier du côté de la philosophie, de l'anthropologie, et même de la sociologie ?

Pas seulement, il semblerait bien que c'est le statut même de l'histoire en tant que discipline qui est désormais en jeu. C'est sans doute les exigences de « l'histoire du temps présent » qui ont en partie redonné à cette question ancienne toute son urgence.

L'histoire, en tant que discipline ne cesse de reformuler ses problèmes, sans doute parce que l'évolution du monde ne cesse de modifier la perception des réalités humaines qui nous entourent. Nombre de problèmes historiques récents français – comme par exemple, ceux autour de Vichy ou de la décolonisation – montrent comment le présent ne cesse d'interroger l'histoire pour comprendre l'opacité d'un présent complexe à déchiffrer. Les crises du présent altèrent les paradigmes d'hier car l'historien travaille toujours sur le présent.

Il est alors évident que de notre point de vue, ce serait une grave erreur de vouloir simplifier, réduire ces problématiques ; il ne faudrait surtout pas commettre la même erreur que celle advenue avec les enseignements communicatifs : comme il n'existe pas de communication simplifiée, il ne peut y avoir une approche historico-culturelle élémentaire, sans risquer de perpétrer les lieux communs, les stéréotypes, les rancunes et les rejets.

L'enseignement culturel doit rendre le passé intelligible à la lumière du présent, de même que le présent ne peut être pleinement compris qu'à la lumière du passé. Notre objectif paraît clair, il ne doit pas tant dire l'histoire du passé mais discuter sa signification pour en tirer une compréhension plus profonde du présent. Cette notion de continuité dans l'évolution devra être transmise aux étudiants trop souvent attirés par le présent dont ils ne saisissent pas toujours que les événements qui le composent, souvent s'étirent sur un certain laps de temps et qu'ils sont à la fois l'aboutissement d'une évolution antérieure et la préparation d'un autre à venir.

Il nous faudra donc placer les faits de civilisation que l'on rencontre en perspective pour mieux les mettre en valeur. Ce qui mérite d'être pris en considération, c'est tout ce qui, au cours des temps, a constitué et façonné le caractère propre d'un peuple qui parle la langue étrangère enseignée, tout ce qui la distingue.

L'apport de l'histoire dans ce contexte est donc multiple. Il permet de caractériser la notion de période, de dégager les traits caractéristiques d'une société à un moment de sa vie, d'insister sur l'idée d'enchaînement, de dégager les éléments marquants. Les historiens ont constitué des re-

cueils de documents qui sont à notre disposition, ils ont formulé des interprétations du passé, établi la véracité de faits, parmi lesquels nous pouvons choisir ceux qui nous intéressent, c'est à nous d'imaginer des méthodes de travail en classe aussi diverses qu'elles nous sont utiles par rapport à nos objectifs interculturels. C'est dans ce contexte, vous l'aurez compris, que s'insèrent les langues de spécialité, comme une des options importantes de pénétration culturelle.

En conclusion, je voudrais réaffirmer la nécessité d'inclure dans les enseignements linguistiques, dans les enseignements des langues de spécialité, le droit de cité des « enseignements des disciplines non linguistiques ». Notre université forme presque exclusivement des spécialistes de disciplines prédéterminées, donc artificiellement bornées, alors qu'une grande partie des activités sociales requiert des hommes capables à la fois d'angle de vue beaucoup plus large et d'une focalisation en profondeur sur les problèmes, et des progrès nouveaux transgressant les frontières historiques des disciplines.

« *De fait, l'hyper-spécialisation empêche de voir le global (qu'elle fragmente en parcelles) ainsi que l'essentiel (qu'elle dissout)* », nous dit Edgar Morin⁹. Or les problèmes essentiels ne sont jamais parcelaires et les problèmes globaux sont de plus en plus essentiels. En même temps, le découpage des disciplines rend incapable de saisir « ce qui est tissé ensemble », c'est-à-dire, selon le sens original du terme, le complexe. En effet, il y a complexité lorsque sont inséparables les composants différents constituant un tout et qu'il y a tissu interdépendant, interactif et inter-réactif entre les parties et le tout.

Nos systèmes d'enseignement nous apprennent à isoler les objets de leur environnement, à séparer les disciplines – plutôt que de reconnaître leurs complémentarités et leurs solidarités –, à disjoindre les problèmes – plutôt qu'à relier et intégrer –. Ils nous enjoignent de réduire le complexe au simple, c'est-à-dire de séparer ce qui est lié – la langue en habilités, la langue de la culture, la littérature de son contexte... – bref de décomposer et non de recomposer.

Nous devons donc repenser le problème de l'enseignement culturel face aux langues, aux discours de spécialité à partir des effets de plus en plus graves de la compartimentation des savoirs et de l'incapacité de les articuler les uns aux autres.

Mais derrière le défi du global et du complexe du culturel, se cache un autre défi, celui du risque de l'expansion incontrôlée du savoir. La connaissance n'est savoir qu'en tant qu'organisation, mise en relation et en contexte des informations.

Il s'agirait de mettre en chantier une réforme, non pas programmatique, mais paradigmatique qui concerne notre aptitude à organiser la connaissance. Ainsi une réforme devrait conduire à la réforme de la pensée et la réforme de la pensée doit conduire à une réforme de l'enseignement.

Pour aller sur cette voie, le problème n'est pas tant d'ouvrir les frontières entre les disciplines que de transformer ce qui génère ces frontières : les principes organisateurs de la connaissance. Pascal avait déjà formulé l'impératif de reliance qu'il s'agit aujourd'hui d'introduire dans nos enseignements :

9. Morin E., *La tête bien faite*, p. 13.

*Toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties...*¹⁰

Si nous sommes convaincus, aurons-nous le courage et l'énergie de reprendre la route, la recherche, pour nous acheminer vers un nouvel humanisme scientifique où les langues de spécialité – en particulier celles des sciences humaines et sociales – ne seraient concevables qu'à l'intérieur d'une culture, en interaction permanente avec elle comme un lieu privilégié d'accès à la culture de l'autre?

Bibliographie

- Augé M., *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Aubier, 1994.
- Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, 3 vol., Gallimard, 1966.
- Koselleck R., « Le futur passé », in *Contribution à la sémantique des temps historiques*, EHESS, 1990.
- Koselleck R., *L'expérience de l'histoire*, Gallimard/Le Seuil, 1997.
- Leduc J., Marcos-Alvarez V., Le Pellec J., *Construire l'histoire*, Bertrand-Lacoste/CRDP Midi-Pyrénées, 1994.
- Lévi-Strauss C., *Race et Histoire*, Paris, coll. Folio/essai, Denoël, 1987, pp. 38-39.
- Morin E., *La tête bien faite*, Seuil, 1999.
- Moscovici S. (dir.), *Et le génie des langues*, Presses Universitaires de Vicennes, 2000.
- Nora P. (dir), *Les lieux de mémoire*, 3 vol., Gallimard, 1986.
- Pascal B., *Pensées*, Ed. Brunschvicg.
- Rey A., *Dictionnaire historique de la langue française*, 3 vol., Robert, 1998-2000.
- Riegl A., *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, Seuil, 1984 [1903].

10. Pascal, *Pensées*, II, 72.